

III.5. STRATEGIES DISCURSIVES

par D. APOTHELOZ*, S. DALHOUMI**, M. GLADY**, G. MARTINEZ**,
A. SILEM**

INTRODUCTION

Cet article a comme objectif de prolonger nos travaux sur les représentations et de les enrichir en faisant le lien entre logique naturelle et représentations.

Nous cadrons notre analyse sur les stratégies discursives menées par les locuteurs dans la situation d'interaction que représente l'interview. Ces stratégies discursives se traduisent par des comportements discursifs qui ne sont pas sans influence sur le contenu du discours et sur le raisonnement.

Dans une première partie, nous définissons le concept de représentation de façon à le rendre opératoire ou du moins analysable. Nous exposons, dans une seconde partie, les variables que nous tentons de mettre en lumière pour l'analyser.

1. CADRE THEORIQUE ET PROBLEMATIQUE

La notion de représentation joue un rôle central dans la présente recherche. Elle constitue le point de convergence des différentes équipes.

Nous distinguons deux "niveaux" de représentations :

* Centre de Recherches Sémiologiques, Université de Neuchâtel.

** IRPEACS-CNRS.

les REPRESENTATIONS COGNITIVES et les REPRESENTATIONS EXPRI-MEES, ces dernières pouvant être exposées sous différentes formes. Nous présentons brièvement ci-dessous les définitions relatives à ces deux niveaux de représentations afin de préciser notre champ d'investigation en le resituant dans un cadre théorique précis.

I.1. Les représentations cognitives

DEFINITION : Les représentations cognitives sont une instance intermédiaire entre le sujet et son environnement.

Opérant dans le sens Environnement -- Sujet, les représentations constituent LE PROCESSUS de construction et d'appréhension du réel à partir des informations fournies par l'environnement. Elles ont ici un statut de "filtre interprétatif" (1).

Opérant dans le sens Sujet -- Environnement, les représentations sont LE PRODUIT même de cette construction du réel, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances du sujet se rapportant à un objet de l'environnement. Leur statut est alors celui de "guide pour l'action" (1).

FONCTION : Les représentations cognitives fonctionnent donc à la fois comme des processus d'assimilation et d'interprétation des données et comme des processus homéostatiques dans les conduites du sujet et donc bien évidemment dans ses conduites discursives.

En d'autres termes et plus précisément, nous dirons avec M. Godelier (2) que les représentations cognitives ont quatre fonctions essentielles :

- **Représenter l'environnement**, c'est-à-dire rendre présentes à la pensée les réalités extérieures au sujet ou propres à celui-ci.
- **Interpréter cet environnement**, c'est-à-dire définir la nature, l'origine et le fonctionnement des réalités.
- **Organiser les rapports entre le sujet et son environne-**

ment.

- Légitimer ces rapports.

On se permettra ici de souligner que dans les représentations cognitives du sujet sont inclus les rapports du sujet à l'environnement et des éléments légitimant ces rapports (nous y reviendrons).

Les représentations cognitives (en faisant référence à la cybernétique) relèvent de la très fameuse "boîte noire" à laquelle nous n'avons pas accès (3). Notre analyse va donc porter sur les représentations exprimées par un sujet A sur un thème T. Ces représentations ont été livrées lors d'une interview, elles portent donc fortement l'empreinte des représentations qu'a le sujet A de l'interlocuteur B et même celles qu'il a des représentations de B à son endroit (4). Ce schéma est le suivant :

Représentation exprimée	=	Représentation (A sur le thème T)(A de B) cognitive (A de (B de A))
----------------------------	---	--

1.2. Les représentations exprimées

Nous posons que l'expression des représentations peut revêtir six formes synergiques : posturale, mimo-gestuelle, gestuelle, kinésique, iconique et verbale (5). Nous avons choisi de FAIRE PORTER NOTRE ANALYSE SUR LES REPRESENTATIONS VERBALES. La communication non verbale est donc évacuée de notre champ d'investigation pour la présente recherche ; nous envisageons cependant d'intégrer, dans des travaux ultérieurs, l'analyse des autres formes d'expression des représentations.

Quelle que soit leur forme d'expression, les représentations portent l'empreinte du contexte dans lequel elles sont livrées. Plus précisément, nous dirons qu'elles sont modulées en fonction des représentations qu'a du contexte celui qui les exprime. En effet, tout comportement est com-

munication selon l'école de Palo-Alto (6). ** - Ils sont à la fois émetteurs et récepteurs de messages ("Emerecs" au sens de Cloutier) (7). Par les indicateurs spécifiques et les marqueurs sociaux (8), chaque emerec se présente avec une face ou une image qu'il façonne en fonction de son interlocuteur (information préalable) et ceci constitue, même dans le cas de l'argumentation dans l'interview, une conduite qui interagit assurément avec les conduites discursives : "C'est donc au dernier aspect de la définition de l'argumentation qu'il convient de s'arrêter, c'est-à-dire son dialogisme. Car seul le point de vue de l'interaction permet de saisir de l'extérieur comment un locuteur peut simultanément intervenir par son discours en vue d'un consensus, d'un accord des esprits, et agir avec succès parce qu'il existe des accords préexistants à son intervention" (9).

Que l'on puisse analyser la logique naturelle du raisonnement exclusivement est chose possible ; encore faut-il préciser que toute production de discours est fonction du contexte, et que la stratégie adoptée par les emerecs est liée à deux niveaux interdépendants : celui du raisonnement (logique naturelle), et celui de la communication (processus d'interaction). Cette conception nous paraît féconde car elle débouche sur la représentation comme potentiel d'action.

On retiendra de ce qui précède que les représentations ne sauraient être simplement identifiées à une organisation de contenus ; et que, **LORSQU'ELLES EMERGENT DANS UNE SITUATION D'ECHANGE, ELLES SONT TRES ETROITEMENT LIEES AUX CONTINGENCES, A L'ENSEMBLE DES CONDITIONS DE PRODUCTION DES DISCOURS.** Cette proposition n'est pas entièrement originale puisque J. Bourquin (10) en tient compte déjà à propos de son analyse de la conversation banale quand il affirme : "Ce qui se construit dans l'acte de communication **DANS ET PARALLELEMENT** à l'objet du discours, c'est cette représen-

 ** Ainsi, dès lors qu'il y a coprésence, chacun des interlocuteurs entre dans la sphère d'influence de l'autre.

tation que le sujet veut donner de lui-même. Cette construction entraîne des stratégies de justification et d'argumentation d'autant plus évidentes ici qu'elles opèrent sur des référents de la plus grande banalité et au sein des stéréotypes" (10).

LA NECESSITE S'EST DONC IMPOSEE A NOUS DE REUNIR SOUS UNE MEME NOTION A LA FOIS DES ELEMENTS QUI RELEVANT DES CONTENUS DES DISCOURS, ET DES ELEMENTS QUI RELEVANT DES COMPORTEMENTS - comportements relatifs à la situation de l'échange verbal, stratégies discursives, attitudes vis-à-vis des messages élaborés, influence de la relation entre les interlocuteurs sur le choix et l'élaboration de ces messages, etc.

POUR DESIGNER TOUS CES ELEMENTS ET LEUR INTERDEPENDANCE, NOUS PARLERONS DESORMAIS DE CONDUITES DISCURSIVES. La notion de conduite discursive se définit ainsi par les sous-notions suivantes :

1) Le comportement discursif

Il s'agit d'une part des divers modes dans lesquels le locuteur développe les objets de son discours (les modes discursifs), d'autre part de la manière dont il s'engage dans ses énoncés (l'implication du locuteur). Ces variables sont des révélateurs performants de la façon dont le sujet organise et légitime ses rapports avec son environnement.

2) Le contenu

La notion de contenu s'analyse en lieu de référenciation (thème), niveau de référenciation (grosso modo : étendue du champ référentiel) et connexions (liens logiques entre les thèmes).

Le paragraphe suivant est entièrement consacré à l'exposé de ces notions.

2. DEFINITION DES NOTIONS

2.1. Comportement discursif

Cette dimension de notre analyse est prise en compte à travers deux variables : le mode discursif et l'implication du locuteur.

2.1.1. Mode discursif

Désigne la manière dont le locuteur expose le contenu de son discours. Nous entendons par là le type d'activité cognitive simultanée à l'énonciation du contenu propositionnel. Dans l'analyse du mode discursif, on s'intéresse à la nature de l'énoncé, pris isolément, en dehors de tout contexte, sans préjuger des fonctions (polémiques ou argumentatives) qu'il est conduit à remplir dans le contexte où il s'insère.

On distingue quatre modes discursifs :

. Mode constatif

Désigne un mode de présentation du contenu propositionnel dans lequel le locuteur se situe en tant que témoin décrivant ou constatant des faits, des événements ou des choses.

Exemple : Mon chien a un pelage noir et feu.

. Mode projectif

Désigne un mode de présentation du contenu propositionnel en termes de projet, anticipation, projection fictive ou prédiction.

Exemple : Mon chien aura un pelage noir et feu.

. Mode axiologique

Désigne un mode de présentation du contenu propositionnel consistant à porter un jugement sur des faits, des événements ou des choses.

Exemple : Mon chien est parmi les plus beaux.

. Mode prescriptif

Désigne un mode de présentation du contenu propositionnel consistant à donner son opinion sur quelque chose à faire ou à ne pas faire, donner un conseil, voire un ordre. L'acte qui consiste à tenir un discours prescriptif pourrait ainsi être décrit comme une forme atténuée de l'ordre ou de l'interdiction.

Exemple : Il ne faut pas que mon chien subisse le dressage.

. Métadiscours

Il s'agit ici de repérer des contenus propositionnels portant sur la relation et/ou sur le discours.

Exemple : Vous savez, moi je n'ai pas beaucoup réfléchi à tous ces problèmes...

2.1.2. L'implication du locuteur

Il s'agit ici de mesurer le degré d'engagement du locuteur vis-à-vis de ce qu'il énonce. Le critère que nous avons adopté est le suivant.

Dans un énoncé, le locuteur peut être présent selon deux modes différents. D'une part, il peut être inclus dans le contenu propositionnel de l'énoncé, et y figurer comme argument : il fait alors partie intégrante de la valeur référentielle. Ce mode de présence caractérise en particulier le niveau de référenciation que nous nommons plus loin "vécu individuel".

D'autre part, il peut être présent en tant qu'instance énonciatrice du contenu propositionnel. Il lui est alors loisible d'exprimer diverses attitudes (cf. la notion d'"attitudes propositionnelles") face à ce contenu : certitude, doute, jugement, etc.

Empruntant les dénominations utilisées classiquement pour qualifier les modalités, nous parlerons, dans le premier cas, d'une présence **de re**, et dans le second d'une présence **de dicto**.

Il va de soi que le locuteur peut être présent simultanément **de re** et **de dicto**, ou encore absent selon les

deux modes. Les exemples qui suivent illustrent tout ceci :
 "Ils ont la tête dans le sable"

ABSENCE DE RE // ABSENCE DE DICTO

"J'ai la tête dans le sable"

PRESENCE DE RE / ABSENCE DE DICTO

"Je doute qu'ils aient la tête dans le sable"

ABSENCE DE RE / PRESENCE DE DICTO

"Je crois que j'ai la tête dans le sable"

PRESENCE DE RE / PRESENCE DE DICTO

La présence de dicto du locuteur s'explique par deux types de mobiles. D'une part, elle peut refléter une attitude épistémique (certitude, doute) ; d'autre part, elle peut refléter une attitude axiologique (jugement de valeur). Exemples : "Vous savez... moi je ne sais pas très bien... mais je crois que les nouvelles techniques vont supprimer des emplois".

"J'apprécie que les nouvelles techniques simplifient mon travail".

2.2. Contenus

Trois variables sont analysées ici ; la première procède d'une typologie thématique des contenus propositionnels, la seconde renvoie aux champs de référence dans lesquels ces thèmes sont manipulés ; la troisième enfin porte sur la forme d'assemblage des "structures de signification" (11).

2.2.1. Lieu de référenciation

Cette variable décrit les thèmes implicites ou explicites traités dans le contenu propositionnel. Deux grilles sont proposées ; la première, déjà testée sur la littérature syndicale, repose sur une problématique de gestion ; la seconde relève d'une approche psycho-sociale et propose un modèle interactif au sein de l'organisation.

1ère grille thématique

- Economie internationale, nationale, de l'entreprise
- Emploi et qualifications
- Communications
- Conditions de travail et rémunérations
- Organisation technique de la production.

2ème grille thématique

- Individu
- Tâche
- Matériel
- L'environnement interne
- L'environnement externe.

2.2.2. Niveau de référencement

Le deuxième aspect du contenu réside dans ce que nous avons appelé le niveau de référencement. Une première analyse de notre corpus nous a en effet montré que chacun des thèmes précités pouvait apparaître dans trois types de discours différents, correspondant à trois niveaux de référencement, à trois champs de référence relativement bien repérables et vis-à-vis desquels le sujet occupe une position déterminée. Soit :

1) Le sujet fait état de son expérience individuelle, passée, présente, éventuellement à venir, décrit son vécu quotidien, etc. Vis-à-vis des contenus qu'il élabore, il occupe en conséquence toujours une position centrale, non en tant que locuteur, mais comme sujet siège d'expériences et d'affects divers. Nous parlerons alors du NIVEAU DU VECU INDIVIDUEL.

2) Le sujet fait état de son vécu non plus en tant que sujet isolé, mais en tant que sujet inséré dans un groupe. L'expérience est ainsi rapportée à un "nous" ou à un "on", parfois même à un "ils". Nous parlerons en ce cas de NIVEAU DU VECU GROUPAL. La dimension du groupe en question peut varier considérablement. Il peut s'agir du cercle restreint des connaissances immédiates, du "service" ou de l'atelier où tra-

vaille l'interviewé, mais aussi de l'entreprise ("Nous, chez CPOAC, on..."), de la branche, du quartier, etc.

3) Le sujet est absent du référent élaboré dans son discours, que ce soit en tant qu'individu isolé ou inséré dans un groupe. Ses propos tendent alors à une portée plus générale, de sorte que nous parlerons de NIVEAU PRE-THEORIQUE.

Il convient toutefois de prévenir ici une simplification tentante : les discours relevant de ce niveau ne sont pas nécessairement plus abstraits ni plus notionnels que ceux des niveaux du vécu. Il peut s'agir de constats, de descriptions, etc. éminemment concrets, mais rapportés indépendamment de toute référence à une expérience individuelle ou collective. Bien évidemment, cette forme de discours peut ouvrir à des considérations plus générales, plus abstraites, plus "théoriques", tant il est vrai qu'on peut considérer l'effacement du sujet comme une condition nécessaire (mais non suffisante) à la généralité et à l'abstraction du discours théorique.

2.2.3. Connexions

Il s'agit ici de repérer et de classer les "formes d'assemblage des structures de signification". Notre analyse est centrée sur les CONNEXIONS DE CAUSALITES construites par les locuteurs entre les divers objets de leur discours. Nous porterons tout particulièrement notre attention sur les connexions causales dont l'un des termes est l'objet "nouvelles techniques". Nous nous intéressons en effet essentiellement, au sein des représentations, aux relations entre les nouvelles techniques et l'environnement économique et social. Ces relations peuvent être modalisées, c'est-à-dire que le locuteur peut porter une appréciation sur la valeur de vérité de son discours ; concrètement, ces relations peuvent être présentées comme

- un fait (jugement catégorique)
- une possibilité (jugement hypothétique)

- une nécessité (jugement apodictique).

Ainsi, nous distinguons :

a) les relations de causalité simple, où le lien de causalité est évident pour le locuteur : ce dernier porte un jugement catégorique (12) ;

exemple : Les nouvelles technologies créent des emplois.

b) les relations de causalité potentielle, où la causalité est exposée comme une possibilité ;

exemple : Les nouvelles technologies peuvent créer des emplois.

c) les relations de nécessité "mécanique", où le locuteur fait preuve d'un déterminisme certain en présentant la relation comme une nécessité inéluctable ;

exemple : Les nouvelles technologies sont nécessaires à la création d'emplois.

Dans cet exemple, la création d'emplois passe obligatoirement (nécessairement) par les nouvelles technologies.

d) nous avons complété ces trois types de relations de causalité par une relation que nous nommons normative ou déontique. Ici, le locuteur ne se situe plus dans son discours en tant que témoin, mais en tant qu'agent ; il formule un souhait, un ordre ou un conseil dans lequel il fait intervenir au moins deux objets qu'il relie par un prédicat du type "falloir" ou "devoir" ;

exemple : Les nouvelles technologies doivent créer des emplois.

Notons que, dans cet exemple, il y a confusion possible à cause de la polysémie du verbe "devoir". Si nous classons la relation précédente comme déontique, c'est que nous interprétons l'énoncé dans le sens : "il faut que les nouvelles technologies créent des emplois".

Nous l'aurions classée comme causalité potentielle si nous avions interprété l'exemple dans le sens : "Il est possible que les nouvelles technologies créent des emplois".

En fait, dans l'ensemble des textes analysés, la polysémie du verbe "devoir" ne nous a pas causé de grands problè-

mes dans la mesure où le contexte de l'énoncé est fortement éclairant quant au type de relation "pensée" par le locuteur.

Plus généralement, ce type d'expérience nous amène à constater que, dès lors qu'on porte son attention sur des phénomènes de pensée et non sur des phénomènes de langue, on est tout naturellement conduit à constater qu'un même fait peut être exprimé linguistiquement d'une multitude de façons différentes, qu'il existe en d'autres termes des classes d'équivalence d'énoncés "qui renvoient au même référent et en disent sensiblement la même chose" (13).

Imaginons que je veuille exprimer l'idée suivant laquelle c'est la compétitivité économique qui est à l'origine des achats massifs de nouvelles technologies, et que celles-ci sont à leur tour la cause de la croissance du chômage. Je dispose au moins de deux manières de coder cette structure de signification. Soit :

[1] La recherche d'une plus grande compétitivité pousse à acheter des nouvelles technologies. Ces dernières remplacent les personnes et créent du chômage.

[2] Comme il faut être toujours plus compétitif, on achète des nouvelles technologies. Ces dernières remplacent les personnes, donc il y a du chômage.

Les relations causales (peu importe ici leur nature exacte) entre "compétitivité" et "nouvelles technologies", et entre "nouvelles technologies" et "chômage", sont codées comme des relations interpropositionnelles dans [2] ; elles sont donc signifiées par des connecteurs logiques : COMME et DONC. Dans [1], en revanche, ces relations sont codées sous forme de prédicats relateurs : POUSSER A ACHETER et CREER. Soit dit en passant, des faits de cet ordre permettent de se faire une idée des difficultés au devant desquelles on va, lorsqu'il s'agit de mettre en oeuvre des méthodes d'analyse fondées exclusivement sur des critères morphosyntaxiques.

Nous avons donc décidé de réunir sous le terme de "connexions" aussi bien les CONNECTEURS LOGIQUES au sens

usuel, que certains PREDICATS RELATEURS.

CONCLUSION

Pour terminer, nous aimerions évoquer l'unité d'analyse choisie pour dépouiller notre corpus. Nous avons opté pour une unité relativement fine qui est la PROPOSITION et qui correspond à ce que J. Dubois appelle "la phrase minimale" (14).

En effet, nous considérons que le sens émergeant dans un groupe de phrases ou dans un paragraphe est trop global et sujet à interprétation de la part de l'analyste pour lui conférer une objectivité même relative. Par ailleurs, la relative facilité d'identification de la proposition par des marqueurs linguistiques, et le fait que l'on puisse y repérer un seul thème, un seul mode discursif et un seul niveau de référenciation, tout cela fait que cette unité est d'un usage facile quant à sa manipulation et à son interprétation.

NOTES

- (1) J.C. Abric et R. Mardellat, Etude expérimentale des représentations dans une situation conflictuelle, *Bulletin de psychologie*.
- (2) M. Godelier, *L'idéal et le matériel*, Fayard, Paris, 1984.
- (3) Pragmatique de la communication selon l'école de Palo Alto.
- (4) Nous signalerons que si nous posons la science comme une représentation de la réalité, le résultat de notre analyse n'est qu'une représentation des représentations des représentations cognitives.
- (5) J. Cosnier, *Les voies du langage*, Paris, Bordas, 1973.
- (6) Basteson, Beaven, Watslawick, *Une logique de la communication*, Seuil.
- (7) J. Cloutier, *Emerces ou la communication audio-scripto-visuelle*, Presses Universitaires de Montréal.
- (8) E.T. Hall, *L'espace multidimensionnel*, Seuil, et E. Goffman, *Interactions*, Seuil, Coll. Sens commun.
- (9) M.-J. Borel, J.-B. Grize, D. Miéville, *Essai de logique naturelle*, Peter Lang, 1983, p. 29.
- (10) J. Bourquin, L'ouverture d'une conversation familière banale et sa reprise thématique, Contribution à l'analyse du rôle social de l'interaction conversationnelle, *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, n° 39, septembre 1981, pp. 58-59.
- (11) M. Canto-Klein, F. Lantier, N. Ramognino, Une analyse sémantique conceptuelle, *Bulletin du CERF*, vol. 16, n° 3, p. 275-287.
- (12) Cela reste vrai même si le locuteur module son assertion en s'impliquant dans son discours par un marqueur du type "je crois, je pense, à mon avis..." (attitudes propositionnelles).
- (13) Frédéric François, "Alors, j'lui dis" ou "nous causâmes", *Le français aujourd'hui*, 1982, pp. 41-47, 45.
- (14) O. Ducrot, T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, p. 377.